

# Droit de grève et droit d'embêter tout le monde

«Avec quelques voitures bien placées sur le ring, on va paralyser tout un pays. C'est honteux.»

Philippe GODFROID, président de l'UCM

**50** millions d'euros par jour : estimation du coût d'une grève par l'UCM sur base d'un modèle français.

**Semaine chaude au niveau social. Les syndicats mobilisent, les patrons s'irritent.**

**Dans leur ligne de mire : le droit de grève** que les syndicats étendent de façon

«irresponsable et illégale». Ils interpellent les bourgmestres pour «qu'ils

prennent leurs responsabilités quant au maintien de l'ordre.»

## «La plus complète irresponsabilité»

• **Albert JALLET**

«**U**n sentiment d'écœurement devant cette irresponsabilité la plus complète.» : Philippe Godfroid est le président de l'UCM (Union des classes moyennes). Et l'homme d'attaquer : «Je réclame un statut juridique pour les syndicats. Ils veulent toujours plus de transparence dans les sociétés mais ils ne l'appliquent pas à eux-mêmes. Ils sont totalement opaques. Ce statut juridique permettrait de connaître leurs comptes mais aussi de leur faire endosser une éventuelle responsabilité civile et pénale. Pour qu'ils arrêtent de dire qu'ils ont été débordés.» Bref, Philippe Godfroid veut responsabiliser.

«Ici, avec quelques voitures bien placées sur le ring de Bruxelles, on va paralyser tout un pays. C'est honteux, on quitte l'état de droit et on prend les sociétés en otage.»

Pour lui, il faut réenclencher la concertation sociale : «Elle fonctionne bien depuis longtemps. La concertation entre patrons et syndicats a toujours débouché sur des solutions.»

Le président de l'UCM poursuit : «Cette grève démontre aussi le clivage entre la Wallonie et la Flandre où le mouvement entrave nettement moins le fonctionnement des entreprises.»

Il est pessimiste : «Si les syndicats arrivent à faire tomber le gouvernement, il n'y a plus de Belgique. Avec à la clef, le coût astronomique d'une telle scission et une Wallonie en faillite. Il faut bien se mettre en tête que les 3,5 millions d'habitants de Wallonie, c'est une grande ville à l'échelle du monde. On a envie de morceler tout cela ? C'en est presque comique.» Mais Pierre Godfroid revient vite sur le terrain : «Je ne fais pas l'éloge du gouvernement. En Wallonie, le gouvernement y va fort aussi. En attendant, les PME trinquent.» Il pointe les marchés et les chiffres perdus mais aussi la désorganisation totale que les grèves installent.

Tout en précisant : «Il ne faut pas perdre de vue que nous avons déjà proposé la refonte des intérêts notionnels qui doivent servir l'économie réelle et aider les PME ou les taxes sur les plus-values spéculatives.» ■

## ▶ Indépendants mécontents aussi

**C**hristine Mattheuws est la présidente du SNI (Syndicat neutre pour indépendants) : «Les syndicats pensent qu'il n'y a que les travailleurs qui sont pénalisés. Mais ce n'est pas le cas. Les indépendants et les petites entreprises ont 101 raisons aussi d'être mécontents. Les cadeaux, ce n'est pas pour les indépendants non plus. Exemple : l'élargissement du salaire garanti en cas de maladie, ça pèse très lourd sur l'estomac. Un milliard d'euros. Mais ce n'est pas pour cela qu'ils ont envie de faire grève. Arrêter le travail n'est pas une solution, ça ne fait que nuire à tout le monde. On doit admettre qu'il faut économiser partout.»

**PME touchées indirectement**

La présidente du SNI reconnaît aussi que les pe-

tites entreprises ne sont pas trop touchées par les grèves directement. «Mais indirectement, c'est le cas, dans les déplacements, les livraisons mais aussi on a noté qu'un cinquième des entreprises sont touchées par les arrivées tardives du personnel les jours de grève.»

Il faut aussi que «les syndicats soient plus adultes et arrêtent d'opposer employeurs et employés. Vous croyez d'un petit patron n'a pas envie de conserver son personnel ?»

Avec cette conclusion unanime : «Il faut se remettre autour de la table et chacun doit mettre de l'eau dans son vin. Mais le problème, c'est que certains syndicalistes n'écoutent plus. Ces grèves et ces manifestations créent une atmosphère qui fait peur aux gens. Il faut arrêter de créer des problèmes mais les résoudre.» ■

A.J.

# « Ils jouent avec l'émotionnel »

**D**u côté de la FEB (Fédération des entreprises de Belgique), Annick Hellebuyck porte la parole de son administrateur-délégué, Pieter Timmermans.

« On est plongé dans un climat émotionnel. Les syndicats jouent avec cet émotionnel mais ils jouent aussi avec l'avenir des générations futures. Pourquoi disent-ils qu'il n'y a pas de concertation sociale pour l'instant alors qu'il y en a ? On doit continuer à se parler mais sans pression. Mais ce qui est le plus dérangentant là-dedans, c'est que les employeurs sont pris en otage. »

De souligner les différents états d'âmes de ces derniers : « Cela va d'un grand découragement à l'incompréhension en passant par l'énerverment. Ce n'est quand pas par plaisir que ce gouvernement prend ses mesures. D'accord, il a pris une direction plus libérale mais le précédent sous Di Rupo a aussi pris des décisions lourdes comme la réforme du chômage qui va seulement faire sentir ses effets dans les semaines à venir. »

À la FEB, on donne aussi aux patrons de quoi « fourbir » leurs armes. « C'est comme ça que l'on a décliné un guide en 10 conseils et en

partenariat avec les autres unions ou fédérations. »

## Les piquets qui bloquent

Des conseils destinés à faire tourner l'entreprise malgré la grève ou les piquets. Parce qu'à la FEB, on n'aime pas les piquets, du moins les piquets qui bloquent les entrées des entreprises.

« Un piquet ne peut pas bloquer, ce n'est pas légal. Un droit ne peut pas écraser un autre droit. La liberté de circuler ou de travailler est un droit aussi. Et le piquet qui bloque ou intimide, c'est intolérable. »

Visiblement, le mot est passé en-

tre unions et fédérations puisqu'à la FEB, on dit aussi qu'il sera fait appel aux bourgmestres pour laisser le libre accès aux installations.

Autre conseil : « Lorsque le règlement de travail le prévoit, l'employeur peut éventuellement imposer des sanctions en cas d'abus commis par les travailleurs grévistes. »

Dans les autres conseils distillés aux employeurs, la fédération conseille aussi de motiver les non-grévistes tout en envisageant le travail à distance, les heures supplémentaires...

« Mais avant tout, il faut privilégier le dialogue. » ■ **A.J.**

## Pas le droit d'embêter tout le monde

« **M**ais qu'est-ce qui va ressortir de tout ça ? » Vincent Reuter est l'administrateur-délégué de l'Union wallonne des entreprises.

« Le droit de grève, c'est-à-dire d'arrêter le travail, c'est un droit, on est bien d'accord. Mais les syndicats l'ont étendu au droit d'embêter tout le monde ! Bloquer une autoroute, par exemple, c'est illégal, tout simplement. Comme c'est illégal que des gens encagoulés et armés de barres de fer intimident et menacent des autres personnes. Cela s'est passé à Liège et c'est tout à fait inacceptable. »

Là, Vincent Reuter lance un appel pour le moins clair : « Nous interpellons tous les bourgmestres pour qu'ils prennent leurs responsabilités quant au maintien de l'ordre. D'accord pour ne pas mettre de l'huile sur le feu en faisant dégager un rond-point ou une bretelle d'autoroute, il faut savoir où porter l'effort. Je reconnais que ce n'est pas toujours facile pour la police d'apprécier la situation mais il y a des délits, comme les menaces, qui sont inacceptables. Ou comme bloquer une

autoroute. Que se passera-t-il s'il y a un accident ? Il n'y aura aucun responsable comme d'habitude. »

L'administrateur-délégué de l'UWE s'inquiète : « Nous sommes face à une grève politique. Ce sont des actions contre le gouvernement, mais ce sont les entreprises qui rament. »

## Une notion spéciale de la concertation

L'homme de s'insurger : « Je trouve aussi pas très malin d'opposer l'entreprise aux travailleurs. Il y a une alliance objective entre les deux. Qu'on arrête de dire que la réduction des charges va aller dans la poche des patrons. C'est malhonnête de dire ça. »

Alors ? « Nous, les employeurs que pouvons-nous faire d'autre ? J'espère juste qu'après le 15 décembre, ça va se calmer et qu'on va pouvoir se remettre à table. Il faut que ça reprenne et éviter l'escalade. »

Tout en épinglant, que « les syndicats ont parfois une notion assez spéciale de la concertation. Pour eux, cela se résume à : vous retirez ce qui nous déplaît et ça ira. »

Pour finalement conclure : « En Belgique, ça finit toujours par aller. » ■ **A.J.**